



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2008

Financement pour le Programme de réparation de logements à Thunder Bay

THUNDER BAY, Ontario, le 18 avril, 2008 — Le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario et le Thunder Bay District Social Services Administration Board (TBDSSAB) ont lancé aujourd'hui un programme qui permettra à jusqu'à 250 ménages à faible revenu d'effectuer des réparations urgentes à leur maison.

Le Programme de réparation de logements dans le Nord vise à aider les propriétaires-occupants à réparer leur habitation afin de résoudre certains problèmes de salubrité ou de sécurité ou à modifier leur logement pour répondre aux besoins des membres de leur ménage ayant un handicap physique. Un montant de 900 000 \$ a récemment été réaffecté du fonds réservé à l'accession à la propriété au programme de 4 millions de dollars qui est financé dans le cadre du Programme Canada-Ontario de logement abordable.

L'annonce a été faite par Joe Comuzzi, député fédéral de Thunder Bay - Superior Nord, au nom de l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social Canada, et par l'honorable Jim Watson, ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario.

« Le gouvernement du Canada est déterminé à produire davantage de logements abordables, en Ontario et partout au Canada, à l'intention des personnes qui en ont le plus besoin », a indiqué le député Comuzzi. « Ici à Thunder Bay, le Programme de réparation de logements dans le Nord permettra aux propriétaires-occupants d'habiter un logement sûr et de qualité tout en se bâtissant un meilleur avenir. »

« Il s'agit d'un exemple éloquent de ce que nous pouvons accomplir lorsque des gouvernements travaillent ensemble et je suis heureux que ce type d'aide soit offert aux ménages à faible revenu du district de Thunder Bay », a déclaré le ministre Watson. « Ce programme aidera les familles à effectuer des réparations et des modifications essentielles qu'elles n'auraient pas pu faire autrement. »

Les réparations admissibles peuvent concerner la structure, le système électrique, la plomberie, le chauffage, la sécurité-incendie, les installations septiques et les installations d'alimentation en eau. Sont également admissibles au financement accordé dans le cadre du programme les modifications visant à adapter le logement pour les personnes handicapées, comme une rampe d'accès pour fauteuil roulant ou une plateforme élévatrice. Le financement est réservé aux ménages à faible revenu. Le montant maximum que le demandeur peut recevoir est fonction de la taille de sa famille.

« Ce programme suscite assurément beaucoup d'intérêt », a souligné Iain Angus, président du TBDSSAB. « Son objectif est de venir en aide à 250 propriétaires-occupants d'ici le 31 mars 2010 en leur accordant en moyenne 20 000 \$ par maison. Le personnel entretiendra des contacts avec les organisations et groupes communautaires pour faire la promotion du programme auprès des personnes âgées et des familles susceptibles d'avoir besoin d'adaptations pour rendre leur logement plus accessible ou de réparations pour résoudre un problème de salubrité ou de sécurité. Les propriétaires-occupants qui ont fait effectuer des travaux de ce genre sont très reconnaissants de l'engagement du gouvernement en faveur du logement abordable. »

Nouvelles hypothécaires - Financement pour le Programme de réparation de logements à ...

Dans le cadre du Programme de réparation de logements dans le Nord, les propriétaires-occupants admissibles reçoivent une subvention ou un prêt susceptible de remise. Pour que le prêt soit entièrement remis, l'habitation doit demeurer la seule résidence principale du demandeur pendant 20 ans.

Dans le cadre du volet Nord de l'Entente Canada - Ontario concernant le logement abordable, le financement sert à réhabiliter, rénover ou remplacer les logements ne répondant pas aux normes, ce qui contribue à maintenir des logements à coût abordable pour les familles à faible revenu du Nord de l'Ontario.

La nouvelle Entente Canada - Ontario concernant le logement abordable comprend un engagement de 301 millions de dollars de chacun des deux paliers supérieurs de gouvernement. En tout, les gouvernements fédéral et provincial et les administrations municipales investiront au moins 734 millions de dollars dans le cadre de l'entente, ce qui permettra de fournir des logements abordables à 20 000 ménages en Ontario.

Demandes de renseignements des médias :

Susan Monic
Société canadienne d'hypothèques et de logement
416-250-2745

Iain Angus
Président
Bureau des services sociaux
District de Thunder Bay
807-474-0926

Adam Grachnik
Cabinet du ministre Watson
416-585-6492

Pour de plus amples renseignements : www.mah.gov.on.ca

Pour faire une demande :

On peut se procurer un formulaire de demande en s'adressant à la Métis Nation of Ontario Housing Branch, un fournisseur de services externe qui administre le programme pour le compte de la TBDSSAB (il n'est pas nécessaire d'être Métis pour faire une demande). Les personnes désireuses d'obtenir de plus amples renseignements peuvent composer le 807-624-5024 ou le 1-800-891-5882 (sans frais), ou visiter l'adresse www.tbdssab.on.ca.